

crues ; mais bientôt la vase s'infiltrant dans les remblais qui les forme, les rendra imperméables. Il se fera ce qu'on appelle un colmatage.

Les matériaux pris de chaque côté laisseront un fossé et se retrousseront pour former la digue, sans qu'il y ait de transport à effectuer.

La forme la plus convenable à adopter pour la digue afin de faciliter la culture des talus, ce serait d'avoir deux talus inclinés de chaque côté à 1 mètr. 1/2 de base par 1 m. de hauteur, avec un couronnement de 1 m. de large.

Avec un pareil talus, les éboulements seront évités, les talus seront promptement herbés, et quand on voudra les mettre en culture, à certaines périodes, l'opération sera possible.

Quant à la hauteur des digues, elle sera variable selon la hauteur connue des crues ordinaires. Cette hauteur sera calculée de manière à protéger contre les crues les terrains situés en arrière.

Aujourd'hui, pour la Loire, les digues ont environ 4 mètr. de hauteur ; ailleurs 2 mètres au-dessus des rives du lit mineur suffiront, plus loin il faudra 3 m. ou 2 m. 50.

Nous estimons que la hauteur de 3 m. est une hauteur moyenne largement calculée, alors, en prenant le profil moyen sur cette hauteur, nous avons les dimensions suivantes pour la section du profil.

Partie centrale.	{	hauteur	3 mètr.	}	3 m.
		largeur	4		
Deux triangles	{	base	4,50	}	13,50.
égaux.		1/2 hauteur pour deux	3		

Section totale : 16,50.

Ainsi le profil moyen par mètre courant donne une section de 16 m. 50 carrés.

Pour évaluer le prix d'un mètre courant du profil moyen exécuté en terre, sable, gravier ou pierraille, pris sur place, nous avons le sous-détail suivant :